



**PHILIPS**

# Lancement du 1<sup>er</sup> **Cluster Lumière** en France

Performance et innovation  
dans l'éclairage

**Mardi 27 mai 2008**

---

## **DOSSIER DE PRESSE**

**CONTACT PRESSE :**  
**Aurélie HUSSON**  
Tél. 04 72 40 58 39  
[hussona@lyon.cci.fr](mailto:hussona@lyon.cci.fr)



---

# Sommaire

<b>▶▶ Création du Cluster Lumière</b>	<b>3</b>
- La gouvernance du Cluster « Lumière »	3
- Les programmes et actions du Cluster « Lumière »	4
<b>▶▶ Contexte et enjeux du cluster</b>	<b>5</b>
- L'éclairage : potentiel fort d'économie d'énergie	5
- L'éclairage en Rhône-Alpes : une filière complète et dynamique	5
- Lyon : ville Lumière	6
- Les LEDs : une technologie innovante	6
<b>▶▶ La filière « Lumière</b>	<b>7</b>
- Les acteurs de la filière « Lumière »	7
- Les marchés de la filière « Lumière »	7
<b>▶▶ A propos d'Only Lyon</b>	<b>8</b>

---

## Création du Cluster Lumière

A l'initiative de la CCI de Lyon, un groupe fondateur, constitué de PHILIPS, du Comptoir Lyonnais d'Electricité (Groupe SONEPAR), de l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE) et CDO (organisateur du salon LumiVille) a décidé de constituer **un cluster pour fédérer et développer les savoir faire en éclairage en Rhône-Alpes.**

Le cluster Lumière, **premier en France autour de la filière éclairage**, a pour vocation :

- ▶ de renforcer l'innovation autour des nouvelles technologies d'éclairage en réponse aux enjeux économiques et de développement durable
- ▶ de favoriser la compétitivité et le développement du tissu économique régional, par la création de réseaux d'entreprises et partenariats locaux, nationaux, voire internationaux.

### La gouvernance du Cluster Lumière

Pour répondre à ces challenges, le cluster Lumière est structuré sous la forme d'une Association Loi 1901 créée par les membres fondateurs :

**Président :** Joël Karecki, président de PHILIPS

**Trésorier :**

Dominique Vinay, Comptoir Lyonnais d'Electricité (Groupe SONEPAR)

**Vice-président programme Innovation :**

Marc Fontoynt, Directeur du Laboratoire des Sciences de l'Habitat de l'ENTPE

**Vice-président programme Compétitivité :**

Guy Mathiolon, président de la CCI de Lyon

**Vice-président programme Promotion :**

Jean-Pierre Franceschetti, président de CDO (Salon LumiVille)

Ce cluster vise à rassembler un maximum d'acteurs de la filière autour de quatre collègues :

- ▶ **recherche et formation** : centres d'étude et technique, laboratoires de recherches et d'essais, organismes de certification et de normalisation, formation
- ▶ **fabricants** : de composants, de luminaires, de systèmes et logiciels de contrôle, de solutions d'éclairage
- ▶ **utilisateurs / prescripteurs** : architectes, concepteurs "lumière", maitres d'ouvrage, distributeurs, installateurs
- ▶ **institutionnels et partenaires** : collectivités, les CCI, les villes, syndicats, associations

## Les programmes et actions du Cluster Lumière

Les actions du cluster vont s'articuler autour de 3 programmes spécifiques :

- ▶ **le programme « Innovation »** : favoriser l'innovation de solutions d'éclairage performantes et accélérer le développement de nouvelles technologies. Les projets seront lancés et conduits de manière autonome par les initiateurs accompagnés par les partenaires intéressés. Ils seront financés par les ressources des entreprises et/ou des subventions. Pour ces projets, l'Association fournira un support pour faciliter l'obtention de financements publics. Le cluster mènera des projets collaboratifs de recherche et des projets pilotes d'expérimentation et de démonstration. Un Think Tank sera mis en place pour identifier les applications et les domaines d'innovation. Des journées d'information et d'échanges sur les LEDs seront également organisées.
- ▶ **le programme « Compétitivité »** : favoriser le développement économique et la compétitivité des entreprises et développer l'activité en réseau grâce à une veille réalisée sur la filière et ses opportunités, des missions de prospection et de portage et des journées de rencontre permettant aux PME de mettre en commun leur expérience.
- ▶ **Le programme « Promotion »** : favoriser la promotion des acteurs et projets de la filière Lumière sur le plan national et international, notamment à travers la présence collective sur des salons et des actions de valorisation des entreprises (Internet, annuaire, presse).

### **Cluster : en savoir plus**

Le terme de « cluster » fait référence à la théorie de Michael Porter, directeur de l'Institut de la stratégie et de la compétitivité à l'université de Harvard. Il définit une concentration d'entreprises liées par des relations clients-fournisseurs, des technologies, des clients ou des réseaux de distribution communs, ainsi que des centres de formation et de recherche dans un même secteur d'activité et sur un même territoire. L'objectif d'un cluster est de faire travailler en synergie ces acteurs afin de favoriser l'innovation et la compétitivité.

---

## Contexte et enjeux du Cluster Lumière

### Le contexte...

#### L'éclairage : Potentiel fort d'économie d'énergie

L'éclairage représente 10% de la consommation électrique en France, 19% dans le monde, dont plus de la moitié pour l'habitat, le tertiaire et l'éclairage extérieur.

Des économies substantielles peuvent être réalisées dans ce domaine. Selon un scénario présenté au Sustainable Energy Forum d'Amsterdam en 2007. Des économies de l'ordre de 40% sont possibles à un horizon de 10 ans, soit, en France, une économie de 2,4 milliards d'euros et une estimation de 1,2 million de tonnes pour la réduction de CO<sub>2</sub>.

Pour ce faire, les efforts d'innovation du secteur sont importants. Ils ont permis de mettre sur le marché des solutions d'éclairage efficaces énergétiquement, qui couplent des sources basse-consommation, des optiques/luminaires performants et des systèmes de contrôle adaptés. Toutefois, une dynamisation de la diffusion de ces innovations est nécessaire pour matérialiser les économies.

Les recommandations des comités opérationnels du Grenelle de l'Environnement et un projet de loi vont dans ce sens, entre autres sur : l'Etat et les collectivités exemplaires, Les bâtiments neufs publics et privés, la rénovation des bâtiments existants, les logements sociaux et la rénovation urbaine.

Par ailleurs, un budget de recherche, de l'ordre de un milliard d'euros sur 4 ans, a été annoncé par le Président de la République à l'issue du Grenelle, pour élever le niveau de R&D en technologies propres.

#### Les LEDs: une technologie innovante

Les ampoules dites "à technologie LED" sont dérivées des diodes et ont la particularité de présenter une consommation électrique incroyablement faible. En effet, pour un éclairage équivalant à celui d'une ampoule classique, les LED consomment rarement plus d'1 ou 2 Watt et ont une durée de vie située entre 10 et 30 ans environ suivant les modèles.

Particulièrement prometteuse, la technologie LEDs offrira à terme simultanément un rendement énergétique bien supérieur aux systèmes les plus efficaces actuellement, une extrême souplesse d'utilisation et une très longue durée de vie. A tel point que des experts du monde entier la considèrent comme capable de prendre à terme la totalité du marché de l'éclairage.

Le développement de la filière LEDs est plus qu'un simple enjeu technologique. C'est également un enjeu économique dû à la forte compétition mondiale pour maîtriser ce nouveau marché.

Aujourd'hui, les efforts d'innovation sont fragmentés car répartis sur des industries différentes.

Pour doper l'innovation, il y a lieu de fédérer les différents acteurs de la chaîne issus des métiers traditionnels et des métiers de l'électronique autour d'une filière Eclairage, encouragée par les Pouvoirs Publics, à l'image de ce qu'a réalisé le Department of Energy aux USA. Cela consiste à monter des projets coopératifs visant à développer et montrer la faisabilité de nouvelles solutions et applications d'éclairage ; à expérimenter et démontrer in-situ ces solutions et à enclencher les actions de normalisation et de mesure de la performance de ces solutions.

## Les enjeux...

### L'éclairage en Rhône-Alpes : une filière complète et dynamique

En Rhône-Alpes, la filière "éclairage" représente plus de 300 entreprises dynamiques et innovantes, soit environ 10 000 emplois. Des grands groupes comme Schneider Electric, Philips France, Siemens... côtoient des PMI, des fabricants, des ingénieristes, des bureaux d'étude, des distributeurs, des sociétés de service.

Un pôle de recherche avec des laboratoires scientifiques et techniques publics et privés (ENTPE, CEA, CSTB, INSERM..), des écoles d'ingénieurs et des universités forment chaque année des milliers d'étudiants impliqués dans la filière et menant des projets de recherche et d'expérimentation (exemple de Evalum).

Leurs savoir-faire contribuent à la fabrication de produits et de services, intégrant les problématiques aussi différentes que le confort, la santé, les économies d'énergie, et l'environnement durable. Ils sont un vecteur de dynamisme et d'innovation pour les PMI de la filière.

### Lyon : « Ville Lumière »

La reconnaissance internationale de Lyon au travers de la Fête des Lumières et son plan d'éclairage de la ville, a conduit Lyon à assurer la présidence du réseau des villes Lumière Européenne LUCI.

Le salon International LumiVille, où se rassemble une fois par an les acteurs de la filière, est le lieu de rencontre des entreprises publiques et privées autour de marchés en pleine croissance.

Les concepteurs éclairagistes de Rhône-Alpes, en illuminant les monuments et espaces publics en Europe et dans le monde, contribuent à donner de la région Rhône Alpes une image de "Région Lumière"

---

# La filière Lumière

## Les acteurs de la filière « Lumière »

La filière "Lumière" et son environnement sont composés de 4 grands types d'acteurs:

- ▶ **Les fabricants** : Les fabricants de composants (Sources / électroniques / alimentations / luminaire/ de connectiques), de solutions d'éclairage & produits finis (concepteurs / Intégrateurs d'éclairage intérieurs, extérieurs, autres), Logiciels de gestion, de contrôle, de pilotage.
- ▶ **La recherche et formation** : Les centres d'étude et technique, les laboratoires de recherches et d'essais, les organismes de certification et de normalisation, la formation.
- ▶ **Les utilisateurs /prescripteurs** :
  - Les concepteurs "lumière" : Designers "Lumière", les bureaux d'étude et les maîtres d'œuvre.
  - Les maitres d'ouvrage : les clients (les villes) les maitres d'ouvrage, les bureaux de contrôle, les syndicats d'électrification
  - Les distributeurs : de matériels d'éclairage (B to B)
  - Les installateurs : Principalement les électriciens, la maintenance,
- ▶ **Institutionnels / Salons / Partenaires collectivités** : les villes, les syndicats, les associations, les CCI...

## Les marchés de la filière

Les marchés de la filière éclairage sont publics ou privés. Dans certains cas, les structures à éclairer peuvent être collectives ou individuelles sur des marchés locaux, nationaux ou internationaux.

### **Eclairage Intérieur**

Par exemple: Parkings, Aménagements internes, Magasins, Salles de spectacle, Galeries, Ecoles, Hôpitaux, bureaux

### **Eclairage Extérieur**

Par exemple: Routes, Voiries, Parcs, Monuments, Bâtiments, Tunnel, Sécurité routière

### **Autres Eclairage spéciale**

Sources lumineuses performantes, applications innovantes, intégrateurs de Leds pour applications spécifiques.

---

## A propos d'**Only Lyon**

La création du cluster Lumière s'inscrit complètement comme une action additionnelle portant la démarche OnlyLyon, qui vise à positionner Lyon et sa région comme une des métropoles européennes préférées des investisseurs, des entreprises et des touristes.

### La démarche Only Lyon

La métropole lyonnaise entre pleinement dans la compétition européenne et internationale. Elle entend rivaliser avec ses homologues et développe pour cela une politique de communication et de marketing territorial. La marque "ONLYLYON" née de cette volonté réunit les principaux acteurs économiques et institutionnels de la métropole, qui partagent les mêmes intérêts et surtout l'idée que la mise en place d'une communication commune, ciblée et énergique devrait permettre d'améliorer la visibilité de Lyon et son **rayonnement à l'international**.

L'objectif est par ce biais de renforcer **l'attractivité économique** de Lyon et sa **compétitivité à l'échelle européenne** en captant un maximum d'opportunités d'investissements et d'implantations d'entreprises.

Trois types d'actions sont actuellement mises en place par l'équipe en charge de cette mission: créer des événements de promotion de Lyon à l'international, renforcer la présence de Lyon dans la presse internationale et développer un réseau d'ambassadeurs de la ville.

Cette gouvernance, unique en France, a tous les atouts pour atteindre ces objectifs.

En savoir plus : [www.onlylyon.org](http://www.onlylyon.org)